



Des contribuables lyonnais font annuler des subventions de la Région Rhône-Alpes pour l'Equateur

Jean-Jack Queyranne est prié de récupérer les 250 000 euros versés par la Région - LyonMag

C'est l'histoire d'une contrée d'Amérique du Sud riche en hydrocarbures mais dont l'exploitation risquerait de porter un coup sévère à l'écologie.

L'Equateur avait alors promis de ne pas toucher au sol de la région de Yasuni en contrepartie d'une aide financière des Nations Unies. C'est ainsi qu'en 2011, d'importantes sommes d'argent venues du monde entier furent envoyées dans l'hémisphère sud. Parmi elles, un beau chèque de 150 000 euros signé par la région Rhône-Alpes.

Si le geste était louable, l'association des contribuables rhodaniens CANOL s'était posé la question de l'intérêt pour Jean-Jack Queyranne de financer un état éloigné de près de 10 000 kilomètres. D'autant qu'une seconde subvention de 100 000 euros avait été votée pour aider les peuples autochtones de l'Equateur. Le tribunal administratif de Lyon avait alors été saisi, CANOL considérait que *"ces versements avaient été effectués en violation des règles de gestion des fonds publics par les collectivités locales et ne présentaient à l'évidence aucun intérêt pour les Rhônalpins"*.

La semaine dernière, la justice lyonnaise a finalement donné raison aux défenseurs des contribuables en annulant ces versements et enjoignant la Région à récupérer son argent. Il se trouve que finalement, l'Equateur avait décidé d'exploiter les hydrocarbures de Yasuni. Ainsi, les 150 000 euros de subventions devraient être rendus sans trop de tracas. Quant aux 100 000 euros destinés aux autochtones, c'est une autre histoire. CANOL se félicite en tout cas de cette décision qui pourrait selon elle *"inciter nos élus à la rigueur qui s'impose en matière de gestion de notre argent"*